



Daniel RONDELAERE

VOTEZ VELO

Daniel RONDELAERE et la liste 100%Loos : réalisations et engagements

**Le vélo, au cœur
de ma pratique
et des actions mises
en œuvre et à venir**

**Des actions
en partenariat
avec l'ADAV**

**Des réalisations concrètes
au service des cyclistes**

Loos, le 18 mars 2014

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité connaître la position de la liste 100%Loos que je mène aux élections municipales 2014 sur les questions relatives à la promotion du vélo comme moyen de déplacement dans la Ville de Loos.

C'est avec un vif plaisir que je vous réponds sur ces questions qui me tiennent particulièrement à cœur en ma qualité de membre actif de l'ADAV.

Ainsi, au cours du mandat écoulé et dans le programme que je propose aux Loossois, le vélo occupe une grande place.

J'effectue une très grande part de mes trajets sur la métropole à vélo depuis de nombreuses années, et à ce titre je connais bien les problématiques liées aux déplacements cyclistes en ville.

Aussi c'est tout naturellement que la place du vélo dans notre ville a toujours été au cœur des décisions prises en matière d'aménagements urbains et d'amélioration du réseau de déplacement.

Comme vous le savez, la ville de Loos est partenaire de l'ADAV à de nombreuses occasions, lors d'actions qui permettent de défendre ou de promouvoir l'usage du deux-roues comme les opérations éclairage, la fête du vélo et le gravage antivol.

J'ai toujours souhaité associer l'ADAV lors des temps forts de la vie communale en lien avec la pratique du vélo ; des manifestations de sensibilisation, comme lors du village éco-citoyen où nous invitons les Loossois à mieux vivre le développement durable au quotidien, lors du concours festif des vélos fleuris à l'occasion de la Fête des jardiniers ; également dans des instances plus officielles comme les commissions vélo ou le comité de pilotage Agenda 21 qui permettent de réfléchir et d'agir dans la concertation citoyenne et participative.

Ceci a notamment permis d'installer de nouveaux arceaux vélos à des endroits pratiques et utiles aux cyclistes dans le cadre de leurs déplacements dans la commune, de sécuriser les parcours sur la RD 941 par la création de bandes cyclables et de voies de bus d'Hallennes-lez-Haubourdin, passant par Loos, jusqu'à l'entrée de Lille au Faubourg de Béthune. Sur notre territoire qui comporte 60 kms de voirie, ce sont désormais plus de 26 kms qui sont aménagés de bandes ou pistes cyclables ou de zones 30, afin de permettre aux cyclistes de se déplacer sereinement.

Notre volonté a toujours été et sera lors du prochain mandat de favoriser l'usage du vélo en le sécurisant au maximum.

.../...

**Notre volonté
a toujours été et sera lors
du prochain mandat de
favoriser l'usage
du vélo en le sécurisant au
maximum.**

**Les services municipaux
également sensibilisés et
concernés**

**Une action à poursuivre,
des engagements forts
pour le prochain mandat**

Des actions de sensibilisation concernent les plus jeunes : afin de leur donner le goût au vélo et de leur apprendre les règles de sécurité routière, le permis cycliste est mis en place à destination de tous les élèves de CM2 Loossois depuis plus de trois ans.

La sécurisation des parcours de chacun se fait également avec l'installation de tourne-à-droite dès le printemps 2014, et la généralisation des double-sens cyclistes à chaque fois que possible.

Bien sûr, dans le cadre de l'agenda 21 Loossois, notre volonté s'est portée sur le Plan de Déplacement des agents territoriaux, incitant le personnel municipal à privilégier le vélo lors des déplacements professionnels. C'est une véritable flotte de vélos de service qui est à leur disposition, en central, et dans les établissements sur les quartiers, les services techniques et la police municipale. Les agents de la ville sont également invités à venir travailler à vélo. Pour cela la ville met à leur disposition depuis près de 5 ans un garage à vélo sécurisé pour les bicyclettes personnelles durant la journée de travail. Dans ce cadre, la ville a également acquis un véhicule de service électrique.

Bien sûr la volonté de la liste que je mène est de promouvoir une politique toujours plus « généreuse » en faveur du deux-roues pour le prochain mandat. Nous serons à l'écoute des besoins et des avis des cyclistes, afin d'assurer la promotion et le développement du "vélo utile" et des déplacements doux. En poursuivant notre soutien au cyclo-club Loossois et les manifestations mettant l'usage du vélo à l'honneur, nous soutiendrons le « vélo-loisirs » et sa pratique dans un cadre plus dynamique.

Je terminerai par une des propositions de notre programme concernant le V'Lille. Notre ville sollicite LMCU depuis la création du système de vélo en libre-service afin d'obtenir l'implantation de plusieurs stations sur notre commune. Dès sa mise en place sur la Métropole, nous avons assuré la promotion du V'Lille par le biais de la location longue durée en collaboration avec Transpole, permettant ainsi à des Loossois de bénéficier d'une année de location gratuite. L'engouement autour de cette action nous a confirmés dans notre volonté de voir aboutir de façon positive ce beau projet dans notre ville.

Je vous d'agrée, Monsieur le Président,
mes meilleures salutations.



Daniel RONDELAERE

Daniel RONDELAERE

B.P. 10091 - 59373 LOOS CEDEX